



MÉMENTO RELATIF À L'ÉPREUVE PONCTUELLE TERMINALE E4.1

CAP agricole Travaux forestiers

(Avril 2018)

Présentation

Ce mémento propose une méthodologie et des recommandations pour accompagner la mise en œuvre de l'épreuve professionnelle E4 du CAP agricole Travaux forestiers.

Pour les candidats en CCF, cette épreuve valide la capacité CP4 au travers de deux épreuves indépendantes :

- une épreuve ponctuelle terminale qui valide la capacité intermédiaire CP4.1,
- un contrôle certificatif en cours de formation qui valide la capacité CP4.2.

Ce mémento a pour objectifs :

- d'explicitier le cadre réglementaire de l'épreuve ponctuelle terminale E4.1 pour les candidats bénéficiant du CCF (et pour les candidats hors CCF),
- d'apporter des éléments pour aider les équipes pédagogiques à préparer les élèves/apprentis à l'oral d'explicitation de pratiques : technique d'entretien d'explicitation, situations d'apprentissage envisageables, pratiques pédagogiques (encadrement, accompagnement),
- d'harmoniser les pratiques d'évaluation en donnant des recommandations pour conduire un entretien d'explicitation.

Les éléments explicatifs contenus dans ce mémento ciblent prioritairement les enseignants du module MP4 et par voie de conséquences, les évaluateurs de cette épreuve ainsi que les présidents-adjoints de jury.

Table des matières

I Points de repère sur l'épreuve E4.1	4
1.1 Le cadre de l'épreuve	4
1.2 Les points d'appui pour la préparation de l'épreuve	5
1.2.1 La Période de Formation en Milieu Professionnel	5
1.2.2 Les autres stages	6
1.2.3 L'information des maîtres de stage et d'apprentissage.....	6
1.2.4 Les temps de formation	7
1.2.5 Les fiches supports de l'épreuve E4.1	8
1.2.6 La préparation à l'épreuve orale	9
II La posture de l'examineur de l'épreuve E4.....	9
2.1 L'évaluation de capacité	9
2.1.1 Les principes.....	9
2.1.2 Quelques repères.....	11
2.1.3 Evaluation située/pratique explicitée et explicitation de pratique.....	12
2.2 L'organisation du poste d'évaluation	12
2.3 Le questionnement des examinateurs lors de l'épreuve orale terminale E4.1	14
2.3.1 La conduite de l'entretien	14
2.3.2 Quelques repères autour de l'explicitation de pratiques afin d'aider le candidat	15
III Exemples de questionnement de l'épreuve terminale E4	16
3.1 Des règles d'action communes.....	16
3.2 Spécialité Travaux Forestiers (TF)	16
Annexe 1 : Bibliographie	26
Annexe 2 : Des techniques d'explicitation de pratiques.....	27
Annexe 3 : Des témoignages de pairs expérimentés.....	28

I POINTS DE REPERE SUR L'ÉPREUVE E4.1

1.1 LE CADRE DE L'ÉPREUVE

Le **cadre réglementaire** de l'épreuve ponctuelle terminale E4 pour la spécialité Jardinier-paysagiste est fixé par les notes de service suivantes :

NS [DGER/SDPFE/2016-151](#) du 23 février 2016 relative aux modalités de mise en œuvre des épreuves professionnelles E4, E5, E6 et E7 pour tous les candidats au certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole) spécialité "Travaux forestiers"

NS [DGER/SDPFE/2018-168](#) du 7 mars 2018 relative à l'organisation des épreuves ponctuelles terminales E4 (candidat en modalité hors CCF) et E4.1 (candidat en modalité CCF) donne par ailleurs des indications complémentaires sur l'organisation des épreuves ponctuelles terminales E4 et E4.1.

*Cette épreuve est une épreuve **orale** d'explicitation pour l'ensemble des spécialités (à l'exception de la spécialité « Maréchal-ferrant »).*

*Pour les candidats en CCF, l'épreuve ponctuelle terminale (EPT) est affectée du coefficient 4 et valide la capacité CP4.1. « Cette épreuve s'appuie sur 4 fiches portant sur des activités de nature différente et correspondant aux activités, en lien avec le référentiel professionnel, **réalisées** par le candidat dans « **l'entreprise de stage ou d'apprentissage** », c'est-à-dire celle (ou celles) mentionnée(s) dans la convention individuelle de formation de stage ou dans le contrat d'apprentissage. Les situations d'apprentissage professionnel réalisées dans le cadre scolaire (TP ou mini-stage ou temps d'apprentissage sur l'exploitation agricole de l'établissement ou dans une structure partenaire par exemple) ne sont donc pas acceptées.*

*Cette épreuve est constituée d'un **oral** d'une durée totale de 20 minutes (sans préparation) qui s'appuie sur la production de fiches. Le jury tire au sort 1 fiche parmi celles proposées. Le candidat expose la situation professionnelle qu'il a mise en œuvre dans l'entreprise/la structure de stage ou d'apprentissage pendant 5 minutes, puis l'explique à partir du questionnement des examinateurs pendant 15 minutes.*

*- **Pour les candidats hors CCF**, l'épreuve E4 est une épreuve orale d'explicitation qui valide les capacités CP4.1 et CP4.2. Cette épreuve s'appuie sur 6 fiches nominatives et numérotées portant sur des activités de nature différente et correspondant aux activités réalisées dans l'entreprise de stage ou d'apprentissage. Le jury tire au sort 1 fiche parmi celles proposées pour la capacité CP4.1 et 1 fiche parmi celles proposées pour la capacité CP4.2.*

La (ou les) fiche(s) tirée(s) au sort est (sont) donc le support d'évaluation. Le questionnement doit permettre de vérifier la mobilisation des éléments de connaissances et de savoir-faire ainsi que leur articulation en situation de travail. Il s'agit de vérifier à travers l'oral, le raisonnement du candidat autour de « l'agir professionnel » en situation de travail.

Des grilles d'évaluation nationales sont établies pour chacune des épreuves des candidats en CCF et hors CCF (cf. NS [DGER/SDPFE/2016-151](#) du 23 février 2016 consultable depuis Chlorofil).

Remarque : L'arrêté du 10 juin 2015 portant création de la spécialité "jardinier paysagiste" du certificat d'aptitude professionnelle agricole et fixant ses conditions de délivrance précise qu'une **note inférieure à**

8 sur 20 correspondant à la moyenne des notes coefficientées obtenues aux épreuves professionnelles spécifiques de la spécialité (épreuve E4 correspondant à la capacité professionnelle CP4 et épreuve E5 correspondant à la capacité professionnelle CP5) est **éliminatoire**.

1.2 LES POINTS D'APPUI POUR LA PREPARATION DE L'ÉPREUVE

La préparation pédagogique des élèves/apprentis, notamment la préparation à l'explicitation de pratiques, se fait au cours :

- de l'enseignement des modules professionnels
- des périodes de stage, en utilisant judicieusement les horaires non affectés et la pluridisciplinarité
- de la mise en place de projets pédagogiques de toute nature. Ils peuvent en effet constituer un levier pour apporter aux apprenants des outils méthodologiques éventuellement réinvestis pour la rédaction des fiches d'activité et la préparation de l'épreuve orale d'explicitation.

1.2.1 LA PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

- **Le choix des lieux de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) :**

Quelques questions et investigations préalables à ce choix peuvent être posées :

- L'entreprise/structure et les activités menées correspondent-elles au Référentiel Professionnel et permettent-elles de valider la capacité CP4.1 ? (au travers de la rédaction de 4 fiches de nature différente)
- Les situations vécues par le candidat permettent-elles de montrer la maîtrise de la capacité intermédiaire correspondante ?
- L'expérience du candidat au cours de ce stage ou de la formation pratique en entreprise pour les apprentis est-elle du niveau CAP agricole ? (cf. fiches descriptives d'activités = FDA).

- **Le conventionnement avec une entreprise d'accueil : Code du travail sous-section 4 Article R6223-10**

Dans le cadre de l'apprentissage, il peut être envisagé une convention tripartite. Afin de permettre à l'apprenti de compléter sa formation, en application de l'article L. 6221-1, une partie de sa formation pratique peut être dispensée dans d'autres entreprises que celle qui l'emploie notamment pour recourir à des équipements ou des techniques qui ne sont pas utilisés dans celle-ci.

L'accueil de l'apprenti dans d'autres entreprises que celle qui l'emploie ne peut excéder la moitié du temps de formation en entreprise prévu par le contrat d'apprentissage. Le nombre d'entreprises d'accueil autres que celle qui l'emploie ne peut être supérieur à deux au cours de l'exécution d'un même contrat d'apprentissage.

- **Le stage individuel :**

Le stage individuel obligatoire de 12 semaines dont 11 prises sur la scolarité est l'élément principal. Parmi ces 12 semaines, il faut noter qu'au moins 6 semaines doivent être effectuées dans une entreprise du secteur professionnel où sont réalisées les techniques et pratiques professionnelles relatives aux travaux

de bûcheronnage manuel et aux travaux d'amélioration des milieux forestiers et de renouvellement des peuplements forestiers.

Selon les modalités mises en œuvre dans les établissements (rythme, durée), il sera intéressant de proposer aux apprenants ou de construire avec eux des outils pour collecter et questionner des pratiques observées ou réalisées, et bien entendu pour collecter des données sur la structure/entreprise.

Cette période de formation en milieu professionnel pourra aussi comprendre un temps dans une structure/entreprise qui met en œuvre l'activité spécifique liée au MIP.

1.2.2 LES AUTRES STAGES

- Dans le cadre d'un parcours différencié, dont l'objectif de formation visera la remise à niveau pour la poursuite d'études par exemple, l'établissement peut proposer à titre individuel, ou à des groupes restreints d'élève, de une à six semaines supplémentaires de stage en structure/entreprise.

Au-delà de l'objectif affiché de professionnalisation des apprenants pour les préparer à l'insertion professionnelle, ce temps complémentaire pourra être mis à profit pour observer des situations, recueillir des informations, tester des outils de collecte, rendre compte des travaux réalisés.

- En outre, le stage collectif « éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable » pourra éclairer les apprenants sur les risques liés aux activités professionnelles et les aider à construire des attitudes de prévention.

Ces autres périodes viendront conforter la maîtrise des capacités professionnelles mobilisées durant le stage individuel.

1.2.3 L'INFORMATION DES MAÎTRES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE

L'équipe pédagogique informera les maîtres de stage/apprentissage de ces nouvelles modalités de formation et de cette nouvelle épreuve du CAP agricole. Cette étape est particulièrement importante car les maîtres de stage/apprentissage devront attester de la réalisation des activités sur chaque fiche.

Il conviendra **d'éclairer les maîtres de stage/apprentissage en présentant notamment les éléments suivants** :

- architecture de la formation et surtout référentiel professionnel et situations professionnelles significatives, dont notamment celles reliées à la CP4.1
- objectifs de la PFMP
- attendus et déroulement global de l'épreuve et, notamment présentation de la nécessaire attestation des activités par le maître de stage/d'apprentissage ainsi que son rôle dans l'évaluation
- description des fiches supports de l'oral avec dénomination de l'activité en s'appuyant sur les FDA, (le maître de stage/d'apprentissage et le stagiaire/apprenti devant mentionner l'activité précisément réalisée)
- présentation de l'attestation devant être réalisée par le maître de stage/d'apprentissage au verso des fiches présentées par le candidat.

Quelques recommandations pour la diffusion de l'information :

- Cette information peut relever de l'annexe pédagogique faisant partie de la convention de stage,
- L'information peut être faite en amont lors d'éventuelles réunions de maîtres de stage/d'apprentissage ou lors des visites de suivi de stage ou en entreprise.

1.2.4 LES TEMPS DE FORMATION

Les modules professionnels, (notamment mais pas que ceux-ci), participent tous à la construction des postures et attitudes professionnelles. Ils peuvent être complétés par la possibilité d'utilisation de l'horaire non affecté (5 h hebdomadaires). L'horaire pluridisciplinaire pourra être également mobilisé.

Les modules professionnels et plus généralement l'ensemble des activités et des enseignements ont pour objectif l'acquisition :

- des techniques et des pratiques professionnelles liées à l'exécution d'activités du référentiel professionnel
- des connaissances nécessaires à la compréhension des pratiques
- des attitudes et des postures respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

L'articulation entre les trois objectifs doit permettre également de former les apprenants à l'explicitation de pratiques.

Durant la formation, les situations professionnelles mobilisées permettent une approche méthodologique en vue de la validation des capacités.

L'épreuve ponctuelle terminale E4.1 valide l'acquisition de la capacité 4.1 dans des situations professionnelles diverses. Citons par exemple les travaux d'amélioration des milieux forestiers.

- Dans un premier temps, une approche méthodologique pourra être proposée pour guider l'observation et le questionnement de situations professionnelles lors de séances de TP, de visites, de visionnage de vidéos ... L'apprenant/observateur apprendra à observer (ou questionner selon les cas) :

- le nom de l'activité et les particularités de la situation qu'il vient de vivre
- le lieu où elle se déroule
- la période et le moment précis
- les caractéristiques du chantier
- la fiche de reconnaissance du chantier et des conditions de sécurité d'exécution
- les moyens réellement utilisés
- sa durée
- les éventuels partenaires impliqués
- le rendre compte de ce que l'apprenant a réellement fait

- Et dans un second temps, l'apprenant pourra apprendre à questionner les adaptations possibles, les réactions aux divers aléas rencontrés, les réponses aux imprévus, pannes, ...

Cette approche méthodologique peut impliquer tous les enseignements de la spécialité en fonction des choix des équipes relatifs à la mise en œuvre du référentiel. Elle pourra ensuite être finalisée par un

document « recueil », adapté à chaque spécialité, document que les élèves/apprentis pourront ensuite utiliser sur leurs lieux de stage ou d'apprentissage.

Les enseignants pourront former leurs apprenants aux démarches d'observations en situation professionnelle à mettre en œuvre durant la PFMP et dès leur retour, les accompagner afin de les aider à récolter la matière première nécessaire à la construction des fiches supports. Des formes différentes peuvent être proposées : cahier, fiches, schémas, photos, vidéos, ...

1.2.5 LES FICHES SUPPORTS DE L'ÉPREUVE E4.1

Quelques repères pour l'élaboration des fiches :

- En premier lieu, l'apprenant doit, largement aidé par l'équipe pédagogique, réfléchir au choix des activités représentatives du secteur professionnel et des **activités professionnelles dans leur diversité** : elles doivent être en adéquation avec la capacité intermédiaire ciblée par l'épreuve. Le référentiel professionnel et les fiches de compétences constituent une aide pour cela.

- Les fiches élaborées par les candidats doivent reposer sur des activités vécues et présenter la réalité du contexte professionnel de l'activité et de la structure. Il importera d'aider le candidat à exprimer les éléments d'une activité vécue. Il s'agit d'éviter la référence à des activités un peu génériques, et non à des situations précises.

Pour illustrer ce propos, nous pouvons décrire un exemple de cheminement permettant d'aboutir à une activité précise inscrite dans une situation vécue :

- Question du formateur à l'apprenant : « Quel serait pour vous un titre de fiche adapté ? »

- Réponse de l'apprenant : « Travaux forestiers sur le canal de Carpentras »

- Nouvelle proposition du formateur : « Travaux de valorisation forestière et paysagère du canal de Carpentras »

Reformulation progressive de l'apprenant qui aboutit à : « Travaux de restauration et mise en valeur paysagère de l'emprise du Canal de Carpentras »

Les notes de service [DGER/SDPFE/2016-151](#) du 23 février 2016 et [DGER/SDPFE/2018-168](#) du 7 mars 2018 décrivent le nombre et les éléments, attendus de chaque fiche.

Chaque fiche doit être élaborée selon le modèle disponible sur Chlorofil (non obligatoire pour la session 2018).

Quelques questions et précisions relatives aux fiches et à leur contenu :

- Les fiches doivent être nominatives et numérotées (important pour le tirage au sort), de 1 à 4.

- Elles ne sont ni évaluées ni notées (voir point 1.1).

- Peuvent-elles être manuscrites ? Oui, mais de préférence dactylographiées.

- Le candidat aura un second exemplaire avec lui pour sa présentation. Pourra-t-il être annoté ? Aucune consigne en tout cas ne l'interdit.

- Les fiches sont-elles envoyées ? Non, pas d'envoi.
 - Dans le cas de non-conformité des fiches aux attendus des notes de service (fiches absentes, fiches qui ne sont pas de nature différente ou fiches qui ne sont pas en lien avec la capacité visée), **le candidat ne pourra pas se présenter à l'épreuve orale.**
 - Le chef d'établissement s'assure d'avoir validé les fiches requises pour chaque candidat qu'il a inscrit à l'examen, en respectant les critères présentées en annexe de la note de service [DGER/SDPFE/2018-168](#) du 7 mars 2018.
 - Lors de l'appel, le chef de centre collecte et vérifie :
 - la remise de la pochette/chemise/enveloppe contenant les fiches
 - le nombre de fiches,
 - que les fiches sont bien validées par le chef d'établissement.
- Il enlève le bandeau de validation renseigné par le chef d'établissement afin de préserver l'anonymat de l'établissement d'accueil du candidat.
- Lorsque les fiches lui sont remises, le jury dans chaque poste d'évaluation réalise le tirage au sort d'une fiche en présence du candidat.

1.2.6 LA PREPARATION A L'EPREUVE ORALE

- Pour le jury, il semble primordial de profiter des temps d'harmonisation pour échanger sur les modalités de questionnement. Il s'agit durant ce temps de fixer des orientations pour le questionnement et, inversement de rappeler ce vers quoi les questions ne doivent pas s'orienter. Notons également d'être vigilant à la continuité des informations s'il y a changement d'un membre de jury (professionnel notamment) et de prévoir un temps au sein du jury pour le faire.
- Pour les apprenants, il s'agit de profiter des temps de retour de stage pour questionner les activités réalisées dans l'optique d'un jury. L'ensemble de l'équipe pédagogique sera sollicitée pour cela, et non pas uniquement les enseignants des modules professionnels. Une préparation dans les conditions de l'épreuve pourra être bénéfique.

II LA POSTURE DE L'EXAMINATEUR DE L'EPREUVE E4

2.1 L'EVALUATION DE CAPACITE

2.1.1 LES PRINCIPES

- « Une capacité exprime le potentiel d'un individu en termes de combinatoire de connaissances, savoir-faire et comportements. Les capacités évaluées sont les précurseurs des compétences-clefs du métier : un apprenant ayant acquis les capacités visées d'un diplôme deviendra compétent en situation avec de l'expérience ». (Définition du MAA)

- L'évaluation de capacités, en cohérence avec le développement de l'approche par compétences, a concerné progressivement tous les diplômes de l'enseignement agricole. Il est donc fondamental que les examinateurs intègrent cette finalité : ils ne sont pas là pour évaluer seulement les connaissances de leur discipline, mais l'atteinte d'une capacité par les candidats.

- Une capacité n'est évaluée qu'une et une seule fois. Il s'agira donc de bien distinguer les 2 capacités intermédiaires évaluées dans chacune des parties de l'épreuve E4. Le principal travail des examinateurs consiste à formuler un avis sur la maîtrise des deux capacités intermédiaires de la capacité CP4 : à partir d'une épreuve ponctuelle terminale d'explicitation des pratiques professionnelles (permettant d'évaluer la capacité CP4.1) et d'un contrôle certificatif en cours de formation qui permet de valider la capacité CP4.2.

- L'évaluation doit toujours être conçue en référence à la capacité énoncée dans le référentiel de certification qui constitue la référence sociale du diplôme.

- Les objectifs de formation modulaires ne sont pas évalués en tant que tels : seules les capacités sont évaluées, et à travers elles, la mobilisation ou non des ressources nécessaires. En conséquence, les évaluateurs doivent apprendre, au stade de l'évaluation, à se détacher du référentiel de formation pour se centrer sur le référentiel de certification. Ainsi les connaissances, terme que l'on définit comme les savoirs acquis par un individu, ne sont pas une fin en soi dans l'évaluation par capacités. **C'est bien la « combinatoire de connaissances, savoir-faire et comportements ¹ » qui est évaluée.**

- Les capacités professionnelles s'évaluent en situation de travail. En effet, une capacité représente un pouvoir d'agir efficacement dans les principales situations de travail. Ce pouvoir d'agir se fonde sur le triptyque « Faire + Comprendre + S'adapter ».

Si un candidat démontre qu'il a su faire, en situation, le travail qui lui a été demandé, qu'il comprend ce qu'il a fait, et qu'il saurait s'adapter dans des conditions différentes, alors on peut supposer que la capacité est atteinte.

- L'épreuve E4 (épreuve terminale, comme CCF) s'appuie donc sur des situations de travail vécues : en milieu professionnel obligatoirement pour l'épreuve terminale, en milieu professionnel ou en milieu scolaire pour le CCF. Ces situations vécues portent sur « des activités de nature différente et correspondant aux activités professionnelles réalisées par le candidat dans le cadre de l'entreprise de stage ou d'apprentissage ». (cf. description des notes de service)

Comment définir une activité ? : C'est un « ensemble de tâches constitutif d'un emploi type, concourant à un résultat précis. Les activités sont finalisées pour donner un sens au travail. Elles constituent la maille minimale pour pouvoir identifier les éléments de compétences qui permettent d'atteindre un résultat attendu ».

L'évaluation porte donc sur une aptitude à mobiliser et combiner des ressources pour répondre à un problème donné ou réaliser une activité, une tâche. Il s'agit d'évaluer non seulement les résultats de

¹ Extrait de la définition de capacité retenue au Ministère chargé de l'agriculture

l'action, mais aussi la combinaison adéquate de connaissances, de gestes, de comportements qui permettent sa réussite partielle ou totale.

2.1.2 QUELQUES REPERES

On peut proposer six repères pour mettre en place une évaluation de capacités : ces repères peuvent concerner soit les enseignants qui préparent les candidats à l'épreuve, soit les examinateurs.

1 - La capacité « pilote », « tire » l'évaluation, c'est-à-dire qu'elle est le fil conducteur et le moteur de la situation d'évaluation.

2 - La situation est toujours contextualisée : cela signifie une articulation cohérente entre un contexte professionnel et l'activité.

3 - La situation choisie pour l'évaluation, révélatrice de la capacité, permet de faire la preuve de son atteinte (veiller à la cohérence capacité / situation d'évaluation dans l'élaboration des fiches par exemple).

4 - Le questionnement doit être ouvert, proche de celui auquel pourrait être confronté un professionnel et permettre une mise en avant du raisonnement, d'une démarche, d'une mobilisation de savoirs et savoir-faire et comportements.

Dans les évaluations orales (et notamment dans l'épreuve E4.1 ayant pour support la période de formation en milieu professionnel), les examinateurs s'efforcent de s'appuyer sur le terrain de stage ou de formation pratique en entreprise du candidat en mettant en œuvre des techniques telles que l'entretien d'explicitation, plutôt que d'amener le candidat sur son terrain disciplinaire (au risque de dériver vers une évaluation des connaissances et d'une discussion centrée sur des contenus décontextualisés et non sur le vécu du candidat).

5 - Une grille d'évaluation est un outil important de formalisation et de contractualisation ; elle précise les attentes et permet de définir des règles d'équité.

Dans une grille d'évaluation, les critères sont qualitatifs, en petit nombre et renvoient à la capacité ; ils sont contractuels, non modifiables et les mêmes pour tous les candidats.

Les indicateurs ne sont qu'indicatifs et donc non exhaustifs dans la grille. Leur définition et leur utilisation doivent se faire au regard de la situation d'évaluation (et donc du cas effectivement proposé) ; si pour une même évaluation, les situations sont différentes pour les candidats, les indicateurs finalement mobilisés peuvent ne pas être identiques.

La notation se situe au niveau de la capacité, éventuellement avec des indications au niveau des critères mais pas à un niveau infra ; il n'y a donc pas de points attribués par indicateur.

6 - Une « bonne » évaluation doit être non seulement fiable (= évaluation qui mesure toujours la même chose) mais aussi valide (= une évaluation qui mesure effectivement ce qu'elle prétend mesurer, ici une capacité).

2.1.3 EVALUATION SITUÉE/PRACTIQUE EXPLICITEE ET EXPLICITATION DE PRACTIQUE

L'évaluation par capacité porte sur une aptitude à mobiliser et combiner des ressources pour répondre à un problème donné ou pour réaliser une tâche (en fonction du niveau du diplôme).

Il s'agit d'évaluer la réussite de l'action, mais aussi la combinaison adéquate de connaissances, de gestes, de comportements qui permettent sa réussite. L'évaluation située est associée à la validation de capacités.

Quand on parle de situation d'évaluation, on réfère soit à une situation réelle (comme en entreprise), soit à une situation simulée (forme souvent mobilisée dans le cadre scolaire, en se rapprochant néanmoins d'une situation réelle), soit encore à des situations vécues, mais passées.

L'évaluation située est une mise en situation limitée, plus ou moins artificielle et complexe : c'est une situation habituelle, non dégradée, courante et contextualisée, proche des situations professionnelles courantes. **Elle se pense en lien avec les SPS** (Situations Professionnelles Significatives) du référentiel de diplôme.

L'évaluation située peut donc se dérouler :

- En situation réelle professionnelle : *Demander au candidat de faire quelque chose et le regarder faire.* C'est le cas des CCF de pratique explicitee.

- A partir de situations passées : *Demander au candidat ce qu'il a fait dans une ou plusieurs situations.* Le candidat décrit et analyse son activité passée.

L'explicitation de pratique est donc une technique au service de l'évaluation située, permettant de révéler l'implicite de l'action et d'aider le candidat à expliciter ses pratiques pour exprimer son potentiel. Différentes méthodes de mise en œuvre sont possibles : instruction au sosie, entretien d'explicitation, confrontation à la trace. (Cf. annexe 2)

2.2 L'ORGANISATION DU POSTE D'EVALUATION

- L'organisation de l'épreuve

Dans la démarche d'évaluation, les fiches ne sont qu'une aide, un support de préparation à l'épreuve qui est orale. Seule(s), la ou les fiches tirées au sort sont support d'une évaluation. De même que leur présentation écrite n'est pas évaluée en tant que telle, le cœur de l'évaluation reste donc le questionnement d'explicitation.

- Le travail des évaluateurs comprend plusieurs étapes :

- Prise en compte du tirage au sort de(s) fiches à présenter et lecture ;
- Présentation par le candidat de la fiche : exposé de la pratique mise en place ;
- Entretien d'explicitation : questionnement ouvert centré sur la pratique du candidat ;
- Impression d'ensemble, avis sur la maîtrise des capacités, notation et commentaires.

- Les notes de service précisent que le jury est composé d'un enseignant de techniques forestières et d'un professionnel du secteur forestier (ou à défaut d'un autre enseignant de sciences et techniques professionnelles).

Le jury tire au sort une fiche parmi les 4 fiches proposées par le candidat. Le candidat devra alors faire la preuve de l'atteinte de la capacité CP4.1 en combinant le « faire », le « raisonner » et aussi le « expliquer comment faire dans des contextes différents » : l'adaptation est primordiale, car la capacité ne vise pas une situation singulière, mais un ensemble de situations de la même famille. Outre la présentation par le candidat de la situation mise en œuvre, le questionnement des examinateurs doit permettre au candidat l'explicitation de sa pratique professionnelle.

Tirage au sort de la fiche à présenter et lecture

La fiche est tirée au sort. L'interrogation se limitera aux situations professionnelles décrites dans cette fiche.

Les fiches remises au jury lors de l'oral ne sont pas évaluées en tant que telles. Il n'y a a fortiori de norme attendue pour son plan ou son titre (Cf. notes de service). Elles permettent au candidat de concrétiser sa démarche, de la structurer. Si la forme des fiches ne fait pas l'objet de l'évaluation, l'attention des équipes est attirée sur le fait que la démarche de construction de la fiche est par nature facilitatrice pour la présentation de l'activité lors de l'oral.

Présentation par le candidat de l'activité dans son contexte professionnel

Cette présentation orale s'effectue sans support autre que leur fiche, sinon des éléments illustratifs pertinents, qui ne mobilisent pas de matériels pour leur présentation. L'objectif de l'évaluation est de faire expliciter une pratique contextualisée, les capacités de communication pendant l'épreuve ne sont pas évaluées en tant que telles. L'évaluation porte bien sur la capacité, le contenu de l'oral du candidat est un moyen d'y accéder pour l'évaluer (**présentation et entretien d'évaluation basés sur des techniques d'explicitation**).

Le temps de présentation est de 5 minutes. Ce temps est un temps maximum qui permet au candidat d'exposer la situation contextualisée présentée dans la fiche tirée au sort. Il permet à chacun, jury et candidat, de se plonger dans la situation et d'entrer dans la démarche d'explicitation.

Si le candidat ne l'utilise pas, compte tenu des difficultés que peuvent rencontrer certains candidats dans cette situation, le jury veillera à ne pas le mettre en difficulté en l'amenant naturellement sur le questionnement d'explicitation qui ne dépassera pas la durée règlementairement prévue.

Le candidat dispose d'un exemplaire des fiches qu'il peut avoir annotées pour se rassurer lors de l'épreuve, la lecture de la fiche n'étant pas sanctionnée même si elle ne permet pas un exposé dynamique.

Ecoute de la présentation du candidat et entretien d'explicitation

Les évaluateurs écoutent la présentation du candidat sans l'interrompre, le préviennent éventuellement à un moment donné du temps restant. Une attitude bienveillante est requise dès l'accueil du candidat, et bien évidemment durant tout l'entretien. Les examinateurs mettent le candidat à l'aise de sorte qu'il exprime au mieux l'atteinte de la capacité. Au cours de la présentation et de l'entretien, les évaluateurs notent des éléments significatifs au regard des indicateurs de la situation d'évaluation, ceux-ci participeront à l'expression de leur jugement et contribueront au renseignement de la grille.

Un point de vigilance : un feu de questions continu et changeant ne permet pas au candidat de réagir sereinement : les examinateurs, par leur attitude, peuvent laisser du temps, avec des questions ouvertes.

Les examinateurs posent des questions en lien avec la situation présentée, et toujours en relation avec la capacité évaluée, en réaction aux propos du candidat. De nombreux exemples de questionnement et des suggestions sont développés dans les pages suivantes. Il s'agit bien d'un entretien, et non d'une interrogation.

Impression d'ensemble, avis sur la maîtrise des capacités, notation et commentaires

Cette phase de délibération est un temps de travail collectif du jury. Le travail d'harmonisation au sein du poste d'évaluation se déroule sur un temps court à l'issue du passage du candidat. Au-delà de l'impression d'ensemble, il s'agit pour chaque évaluateur d'inviter l'autre à expliquer sur quoi se fonde son jugement.

Lorsque le candidat a terminé l'épreuve et quitté la salle, les examinateurs peuvent formuler, à chaud, une impression globale : il est important de la garder en mémoire, elle est précieuse. Les évaluateurs utilisent alors la grille d'évaluation, font le tour de la capacité et des critères ; l'évaluation renseignée à partir de la grille devra rester en cohérence avec l'évaluation de la maîtrise ou non de la capacité. Chaque membre du poste d'évaluation est à nouveau sollicité pour donner un avis étayé à partir d'arguments tirés de l'oral. Cette étape permettra de rédiger les observations utiles à la justification de l'avis global et de la notation.

En s'appuyant sur la complémentarité des membres du jury, la délibération doit permettre la construction d'un consensus qui aboutira à une position collective.

2.3 LE QUESTIONNEMENT DES EXAMINATEURS LORS DE L'ÉPREUVE ORALE TERMINALE E4.1

En tout premier lieu, l'examineur doit être au clair sur ce qu'il évalue : l'atteinte d'une capacité. Il ne s'agit pas de vérifier la conformité à une présentation type (il n'y en a pas), ou encore la conformité à une réponse attendue dans les questionnements (trop axée sur les connaissances), ou enfin la seule maîtrise des contenus de formation non contextualisés. Il doit être au fait de la capacité évaluée, des ressources qu'elle mobilise et des critères de son évaluation.

2.3.1 LA CONDUITE DE L'ENTRETIEN

- **Le questionnement** des examinateurs s'articule autour de questions liées aux critères d'évaluation, par exemple des questions sur la situation vécue ou des questions pour vérifier l'adaptation à d'autres situations.

L'examineur doit veiller à poser des questions pertinentes en lien avec la capacité visée. Les questions prennent appui sur ce qui a été dit lors de la présentation. Elles sont enracinées dans la présentation (fiche et oral du candidat apprenti/stagiaire).

En effet, le questionnement permet l'évaluation de la capacité visée dans l'épreuve et s'adapte à la situation présentée par le candidat. Il ne s'agit donc pas de questions de « cours », limitées à la simple vérification de connaissances livresques et indépendantes de la situation professionnelle présentée. Cependant, il est nécessaire de vérifier la mobilisation par le candidat de connaissances et de savoir-faire mis en œuvre.

- **Une trame d'entretien** peut se révéler d'une aide utile pour bien cibler ce que l'on cherche. Ainsi, les examinateurs pourront adopter un questionnement en entonnoir, en se centrant sur la situation pratique qui est décrite puis éventuellement en élargissant le questionnement.

Par exemple, au cours de l'interrogation :

- quelques questions sur le lieu de stage, le contexte de l'activité. Ces questions simples ne doivent pas présenter de difficulté pour le candidat et sont de nature à le mettre à l'aise. Elles vont aussi le remettre dans la situation de stage, l'aider à se remémorer l'activité ;
- des questions ciblant davantage l'explicitation de sa pratique (cf. partie III) ;
- puis les questions qui vont chercher des éléments de réponse aux critères pour approfondir l'évaluation de la capacité (cf. grilles d'évaluation nationale) ;
- des questions permettant de vérifier l'adaptabilité à une variation mineure dans la situation.

- L'examineur doit être **attentif aux écarts dans la communication** (entre ce que je veux dire, ce que l'autre entend, ce qu'il comprend). Il doit s'efforcer d'avoir une attitude d'écoute, de compréhension et ne pas porter de jugement hâtif, L'instauration d'un climat de confiance, la proposition de reformulations, la possibilité de temps de pause pour éviter le stress, sont autant de techniques favorisant cette posture.

- **Pour élaborer l'évaluation** de cette épreuve orale, il est préférable de :

- Rédiger un commentaire dans les colonnes observations des grilles à partir de ce que les examinateurs ont échangé dès que le candidat a terminé l'épreuve (jugement global)
- S'appuyer sur le travail réalisé et ses différentes dimensions (réalisation/résultats/raisonnement)

2.3.2 QUELQUES REPERES AUTOUR DE L'EXPLICITATION DE PRATIQUES AFIN D'AIDER LE CANDIDAT

Durant l'épreuve :

- Amener le candidat à se rappeler ce qu'il a réalisé en l'aidant à se projeter dans la situation précise ;
- Faire commenter les choix réalisés, les résultats et les effets des actions réalisées, l'intérêt et les enjeux des actions réalisés ; **dépasser le simple « pourquoi » qui ne permet pas d'explicitier l'action, mais d'abord privilégier le « comment ? »**
- Mettre les candidats dans la situation de transmettre des consignes à un collègue (par exemple par la technique de l'instruction au sosie) : par exemple, si tu étais sur un chantier avec un collègue, quelles consignes lui aurais-tu données pour qu'il puisse conduire l'activité ?

Tout au long de la formation, il est par conséquent souhaitable que l'enseignant prépare les élèves/apprentis à ce type d'évaluation et qu'il introduise cette pratique au travers de différentes actions pédagogiques :

- avoir une démarche d'explicitation lors des démonstrations : commenter les gestes réalisés, les choix effectués, les informations prélevées ;
- favoriser l'explicitation des pratiques de l'élève à partir de celles des autres : observer le passage des autres élèves/apprentis et commenter les différences par rapport aux siennes (à partir de grilles d'observation) ; désigner des élèves devant passer des consignes aux autres ;
- se centrer sur l'activité réalisée par l'élève et non pas sur une activité en général ou sur l'activité telle qu'elle devrait être réalisée par un professionnel par exemple (activités réalisées en stage, en TP...)

- favoriser d'abord la description de l'action avant de demander une justification : « Comment as-tu fait » avant le « Pourquoi as-tu fait comme ceci » ?

III EXEMPLES DE QUESTIONNEMENT DE L'ÉPREUVE TERMINALE E4

3.1 DES REGLES D'ACTION COMMUNES

Lors de l'entretien de l'épreuve orale, les examinateurs peuvent d'appuyer sur quelques principes généraux pour conduire l'entretien :

- formuler des questions au passé (imparfait ou passé composé) afin de permettre de bien faire référence à la situation vécue par le candidat ;
- reformuler ce que le candidat a dit pour introduire la question ;
- proscrire les questions fermées ou trop orientées, les questions faisant référence à des notions vues en cours sans lien avec la situation vécue par le candidat ;
- il peut être utile de formuler certaines questions intermédiaires pour aboutir à des questions permettant d'évaluer la capacité visée (cf. exemples des spécialités ci-dessous).

3.2 SPECIALITE TRAVAUX FORESTIERS (TF)

CP4.1 Réaliser des travaux d'amélioration des milieux forestiers

Pour bien des équipes, la plupart des stages et des apprentissages ont lieu en entreprise d'exploitation forestière. Il a été soulevé que cela pouvait être susceptible de poser des problèmes au regard de l'épreuve E4.1. Il y a en effet des régions où il existe peu d'entrepreneurs de travaux sylvicoles. Une solution intéressante pour les élèves, qui ne les laisse pas dans le doute et leur évite d'être pénalisés, est de leur demander tout simplement de : « Rattacher votre travail d'exploitation à une opération sylvicole ». En effet, **chaque opération d'exploitation forestière est directement liée à une opération de sylviculture.**

Quelques exemples

En exploitation	->	->	->	->	->	En sylviculture
Exploitation de bois de trituration						Première éclaircie Ouverture de cloisonnement
Exploitation de petit bois de chauffage						Première ou deuxième éclaircie Travaux de nettoyage Désignation de tiges d'avenir Coupe d'éclaircie avec choix des arbres à abattre par le bûcheron

Le candidat doit produire 4 fiches techniques se rattachant à « Réaliser des travaux d'amélioration des milieux forestiers ».

Il est cependant essentiel pour réaliser ces 4 fiches attendues de se rattacher à la réalité vécue par l'apprenant : cela peut consister à présenter des travaux similaires mais dans des contextes très différents qu'il convient de bien expliciter. Cela peut nécessiter aussi de faire les liens entre travaux d'exploitation et travaux d'amélioration pouvant être effectués en forêt en restant dans le registre sylvicole car le registre reboisement est du domaine de la CP4.2, évalué en CCF. Le registre de l'exploitation est, du fait des problèmes vitaux de sécurité, évalué en vraie grandeur sur chantier d'exploitation (abattage/façonnage) dans le cadre des CCF de la CP5.

Pour tenir compte de la réalité de la spécialité des travaux forestiers et de leur dangerosité, la stratégie globale d'évaluation s'équilibre comme suit :

E4/CP4 Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture

CP4.1 Réaliser des travaux d'amélioration des milieux forestiers, EPT coefficient 4

CP4.2 Réaliser des travaux de renouvellement des peuplements forestiers, CCF coefficient 1

E5/CP5 Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel

CP5.1 Réaliser des travaux d'abattage, CCF coefficient 3

CP5.2 Réaliser des opérations de façonnage, CCF, coefficient 2

Exemple de fiches de travaux forestiers potentiels supports de la CP4.1 :

Ouverture de cloisonnement culturaux, dépressage, nettoyage, (débroussaillage, travaux de défense contre l'incendie, de suivi de lignes électriques, d'entretien des ripisylves, de réouverture de milieux sensibles comme les tourbières, les pelouses sèches, de broyage,..) dégagement, détournement, taille de formation, élagage de pénétration, élagage à six mètres, pré-désignation, désignation des tiges. Les coupes d'éclaircie : il existe plusieurs types d'éclaircies en fonction du stade d'évolution du peuplement. Il faudra veiller à rester précis sur les termes au risque incompréhension jury/candidat. Le cloisonnement d'exploitation, même s'il vise essentiellement à faciliter et organiser les travaux d'exploitation. Le cas particulier du regarnis qui est à la fois de la plantation mais aussi un travail d'amélioration en sylviculture.

Avec cet ensemble de travaux types nous pouvons avoir un nombre indéfini de fiches.

Ce qui doit guider la diversité des travaux relatés est **avant tout la réalité vécue par l'apprenant dans son entreprise ou organisation de stage**. La liste est donc beaucoup plus ouverte que les 4 grands types de fiches présentés ci-dessous, comme l'indique le référentiel de diplôme et les documents d'accompagnements pédagogiques produits.

Si la CP5 se cantonne aux travaux de bûcheronnage, la CP4 est beaucoup plus large, elle ne doit pas être réduite aux seuls travaux de sylviculture. Il faut entendre par : « Travaux d'amélioration des milieux forestiers » toute une gamme d'interventions et d'activités liées au milieu forestier dans le but d'une gestion durable de la ressource.

Si le candidat est en ETF exclusivement de bûcheronnage, il peut parfois s'avérer difficile de rattacher les travaux présentés à une opération sylvicole. Il sera alors utile d'encourager les élèves à faire un stage

complémentaire d'au moins une semaine dans entreprise de travaux sylvicole afin de pouvoir diversifier les types de fiche. Dans le cas des apprentis, il faudra inviter les maîtres d'apprentissage à les envoyer dans une entreprise qui effectue des travaux de sylviculture dans le cadre d'une convention de formation complémentaire (CFC).

Titre de l'activité : Ouverture de cloisonnement sylvicole

Contexte : Ouverture à la tronçonneuse dans un fourré de hêtre, parcelle 356 en foret domaniale d'Eawy, gestion ONF.

Critères	Questions à éviter	Exemples de questionnement
Qualité de la présentation de la situation professionnelle	<p>Quels sont les critères de reconnaissance d'un fourré ?</p> <p>Comment reconnaît-on le hêtre à l'état défeuillé ?</p> <p>Quelles sont les caractéristiques d'un cloisonnement sylvicole ?</p>	<p>Pouvez-vous me faire la description rapide du peuplement ?</p> <p>Comment avez vous réagit lorsque l'on vous à donné une tronçonneuse pour ce travail ?</p> <p>En arrivant sur le chantier comment étaient matérialisés les cloisonnements culturaux ?</p> <p>Avez-vous participé à la mise en place des cloisonnements ?</p>
Conformité de la mise en œuvre de l'opération technique d'entretien	<p>Quels EPI aviez-vous pour l'utilisation de la tronçonneuse ?</p> <p>Quel était le pas de la chaîne de votre machine ?</p> <p>Qu'est ce que le moteur 2 temps ?</p>	<p>La distance entre les cloisonnements vous semblait-elle adaptée aux travaux futurs ?</p> <p>Etes vous satisfaits du travail que vous avez effectué à la tronçonneuse ; sur le choix de vos outils, sur la qualité rendu, sur votre organisation et le respect du cahier des charges ?</p> <p>Avez-vous demandé comment allaient être entretenus par la suite, les cloisonnements que vous avez ouverts ?</p> <p>Auriez-vous orienté les cloisonnements autrement par rapport aux autres accès de la parcelle ?</p>
Qualité de l'appropriation et de la réactivité	<p>Pourquoi vous n'avez pas utilisé la débroussailleuse ?</p>	<p>Quand vous avez dit à votre agent qu'il aurait été préférable d'ouvrir les cloisonnements à la débroussailleuse que vous a- t-il répondu ?</p> <p>Lui avez-vous soumis une configuration type de machine ainsi qu'une organisation de travail ?</p> <p>Avez-vous fait d'autres cloisonnements avec une débroussailleuse, si oui pouvez- vous comparer</p>

Titre de l'activité : Dépressage d'un gaulis de chênes à la tronçonneuse

Contexte : Peuplement de gaulis de chêne, parcelle 248 de la Forêt domaniale du bois du parc de Saint Quentin à Beauvais gestion ONF.

Critères	Questions à éviter	Exemples de questionnement
Qualité de la présentation de la situation professionnelle	Était-ce vraiment du dépressage ?	Quels ont été les indices vous permettant de définir le peuplement comme étant un gaulis ? Comment les bois étaient-ils marqués ? Est-ce que vous avez participé au marquage ? Sur quels critères vous êtes-vous basé s'il n'y avait pas de marquage ?
Conformité de la mise en œuvre de l'opération technique d'entretien	Quelle est la densité idéale pour un gaulis de chêne ?	Quelle distance laisseriez-vous entre deux plants de chêne, le peuplement vous semblait-il encore serré ?
	Quels outils faut-il utiliser pour un dépressage ?	Votre outil était-il le mieux adapté à ce travail ?
	Le dépressage fait suite à quel travail ? Le dépressage est-il obligatoire pour un peuplement ?	En l'utilisant à quoi avez-vous fait attention ? Votre organisation était-elle cohérente avec les conditions du chantier ? Pouviez-vous encore améliorer les consignes reçues ?
Qualité de l'appropriation et de la réactivité	Pouvons-nous retarder le dépressage ? Le cloisonnement sylvicole apporte-t-il un confort de travail ?	Vous nous avez dit que les arbres paraissaient gros pour un dépressage ; caractérisez-vous le travail effectué sur ce peuplement comme en retard ? Est-ce que les bois auraient pu être valorisés autrement vu leur diamètre ? Qu'auriez-vous fait d'autre comme travaux ? Avez-vous évoqué ce problème et vos adaptations proposées à votre agent responsable ? Y avait-il d'autres essences intéressantes, plus belles ou précieuses, valorisables pour la biodiversité ou pour la production de bois ?

Titre de l'activité : Dégagement de chênes rouges

Contexte : Dégagement à la débroussailleuse FS 460 dans le massif de MR CPG à Fontaine en Bray

Critères	Questions à éviter	Exemples de questionnement
Qualité de la présentation de la situation professionnelle	Qu'est ce que le dégagement ?	Avez-vous identifié les végétaux adventices présents sur la parcelle ?
	Combien de dégagements différents connaissez-vous ?	Comment avez-vous repéré les plants sur la parcelle ?
Conformité de la mise en œuvre de l'opération technique d'entretien	Décrivez-moi votre débroussailleuse?	Pensez-vous que la débroussailleuse était la mieux adaptée à ce travail ?
	Quel est le principe du dégagement ?	L'outil de coupe était-il adapté à la végétation présente sur le peuplement ?
	Pourquoi doit-on dégager ?	Comment avez-vous procédé pour réaliser ce travail ?
	Reconnaissance du chêne rouge ?	Votre organisation globale vous semblait-elle logique ?
	L'essence était-elle adaptée au sol ?	S'il y a des plants morts ou des semis naturels sur des stations où le chêne rouge n'est pas le plus adapté, que faites-vous ?
Le propriétaire vous a-t-il montré le plan simple de gestion ?		
Qualité de l'appropriation et de la réactivité	La lame ne coupait plus pourquoi ?	Vous nous avez dit qu'il y avait beaucoup de silex. Quelles en ont été les conséquences sur votre travail, sur le matériel ?
		Pour limiter le désaffutage de la lame, vous nous avez dit que vous aviez dégagé plus haut, pourquoi ?
		Le propriétaire a-t-il approuvé votre choix. Quels ont été vos arguments ?
		Imaginez qu'à la place du bouleau et du saule il y avait de la ronce, est ce que votre matériel était adapté ?

Titre de l'activité : Taille de formation de Châtaignier

Contexte : Taille de formation de châtaignier à la perche à élaguer, après désignation, en forêt privée chez MR S.LV sur la commune de Fresle.

Critères	Questions à éviter	Exemples de questionnement
Qualité de la présentation de la situation professionnelle	<p>Quelles sont les caractéristiques d'une taille de formation ?</p> <p>Avec quel autre travail sylvicole ne devons-nous pas confondre la taille de formation ?</p>	<p>Comment avez vous préparé ce chantier lors de l'arrivée sur le site ?</p> <p>Quelles ont été vos impressions techniques sur le chantier au niveau de l'organisation ?</p>
Conformité de la mise en œuvre de l'opération technique d'entretien	<p>Quelles sont les précautions à prendre lors de la taille ?</p> <p>Comment affûtez-vous la scie à élaguer ?</p> <p>Combien coûte une taille de formation ?</p>	<p>Le peuplement était-il en mesure de subir une taille de formation ? Pourquoi ?</p> <p>Le châtaignier réagit-il bien à la taille de formation ?</p> <p>Les outils que vous nous avez cités étaient-ils adaptés ?</p> <p>La période de taille était-elle propice à la taille de formation, pourquoi ?</p>
Qualité de l'appropriation et de la réactivité	<p>Qu'est ce que la désignation ?</p> <p>Quelle est la densité de désignation pour le châtaignier ?</p>	<p>Vous nous avez dit que certains arbres avaient été désignés comment l'avez vous remarqué ?</p> <p>La densité vous paraissait-elle correcte ?</p> <p>La désignation était-elle une solution propice à la taille ?</p> <p>Comment auriez-vous fait s'il n'y avait pas eu de désignation ?</p>

Titre de l'activité : Travaux d'amélioration d'une parcelle de châtaigniers du domaine agrotouristique et forestier de l'EPLA Dordogne.

Contexte : Chataigneraie exploitable suite à une amélioration de ce peuplement productif par éclaircie précoce du taillis, il y a environ 20 ans; la commande du directeur d'exploitation est de concilier exploitation de la parcelle en prenant en compte la sécurité du public accueilli sur le site et de préparer les interventions futures pour valoriser la parcelle.

Travaux réalisés : ouverture du cloisonnement, sécurisation du parcours pédestre, réalisation de travaux d'abattage.

Critères	Questions à éviter	Exemples de questionnement
Qualité de la présentation de la situation professionnelle	Quelles sont les techniques d'amélioration des taillis de châtaigner ?	Pouvez-vous me faire la description rapide du peuplement ? Est ce que le travail d'exploitation nécessitait des aménagements particuliers en termes de sécurité ?
	Comment reconnaît-on la roulure sur des châtaigniers ?	Quel était l'intérêt de faire des cloisonnements sur ce type de parcelle ? La tronçonneuse était-elle l'outil adapté pour réaliser l'ouverture des cloisonnements ? Quels étaient les enjeux de ce chantier d'exploitation et d'amélioration de la parcelle ?
Conformité de la mise en œuvre de l'opération technique d'entretien	Qu'est ce qu'un cahier des charges ?	Quelles informations essentielles du cahier des charges avez-vous prises en compte pour réaliser ce travail ? Avez-vous participé à la sécurisation du parcours pédestre ?
	Quels sont les éléments de sécurité d'une tronçonneuse ?	Quelle va être l'influence de l'ouverture de cloisonnement sur les travaux de débardage futur ?
	Quels sont les différents produits issus d'une coupe de châtaigniers éclaircis ? Quelles sont les règles de procédures d'entretien quotidien ?	En quoi les travaux d'abattage que vous avez réalisés améliorent-ils le peuplement ? Comment avez-vous signalé et sécurisé le parcours pédestre qui traverse la parcelle pendant la durée du chantier ? Comment avez-vous valorisé les produits issus de

	l'exploitation (piquets, petits sciages, etc) ?	
Qualité de l'appropriation et de la réactivité	Pourquoi n'avez-vous pas mécanisé l'ouverture des cloisonnements à l'abatteuse ?	Quelles opérations préalables auraient pu être faites pour valoriser le peuplement ? En quoi le parcours pédestre a modifié ou influé sur votre organisation de travail ?
	Quelle est l'utilité d'un parcours pédestre en forêt ?	Comment auriez vous réagi s'il y avait eu plusieurs essences sur la parcelle ?
	Quelle est la densité finale en châtaigneraie ?	Suite à votre intervention, comment envisagez-vous l'avenir de cette parcelle ?

Titre de l'activité : Travaux de restauration et mise en valeur paysagère de l'emprise du Canal de Carpentras.

Contexte : Rive gauche piétonne, rive droite forestière (forêt méditerranéenne). Il s'agit sur l'emprise de 4 m de retirer les végétaux nuisant à l'ouvrage et de créer un accès pour des interventions futures de consolidation de berge tout en laissant quelques tiges à vocation paysagère et permettant de lutter contre l'érosion.

Travaux réalisés : Débroussaillage, abattage, élagage et taille des arbres restants. Brûlage des rémanents, retrait du bois.

Critères	Questions à éviter	Exemples de questionnement
Qualité de la présentation de la situation professionnelle	Comment reconnaît-on un frêne ?	Quelles étaient les essences en place ? Y avait-il un ordre dans le déroulement des travaux ?
	Qu'est que la multifonctionnalité ?	Quels étaient les objectifs de ce chantier ?
	Expliquer le pourcentage d'une pente ?	En quoi les arbres participent-ils à la lutte contre l'érosion ?
	Qui est le représentant législatif du canal ?	
Conformité de la mise en œuvre de l'opération technique d'entretien	Comment porter une charge lourde ?	Quels étaient les dimensions des billons sachant que vous deviez les sortir à la main du canal ? Et comment avez vous procédé ?

	<p>Quels sont les critères de désignation d'une tige d'avenir ?</p> <p>Quelles sont les règles de procédures de sécurité pour utiliser une débroussailleuse ?</p> <p>Quelle est la réglementation du débroussaillage autour des maisons en zone méditerranéenne ?</p> <p>Quels sont les débouchés du chêne ?</p>	<p>Quels étaient les critères pour conserver une tige « paysagère » ?</p> <p>Avec la rive gauche piétonne, la signalisation du chantier vous semblait-elle suffisante ?</p> <p>Comment avez-vous choisi les emplacements, allumé les feux ? Y-a-t-il un seuil maximum de vent ?</p> <p>Comment avez-vous valorisé les produits issus de l'exploitation ?</p>
Qualité de l'appropriation et de la réactivité	<p>Comment fonctionne un tire-fort ?</p> <p>D'autres consignes ou une autre organisation auraient-elles permis un gain de temps ?</p> <p>Comment monter une épareuse sur un tracteur ?</p> <p>Avez-vous perçu des différences techniques fondamentales entre votre école et votre stage ?</p>	<p>Comment procéder pour finaliser l'abattage d'un arbre encroué en toute sécurité ?</p> <p>Que pensez-vous de la durée totale du chantier sur ces 500 m linéaire de berge ?</p> <p>Y'avait-il une autre solution pour les cannes de Provence ?</p> <p>Avez-vous appris des choses nouvelles sur ce chantier ?</p>

Conclusion :

Ce travail de questionnement réalisé avec les futurs examinateurs forestiers montre que **plus on a un contexte précis de l'activité et des détails de l'activité réalisée**, plus on peut développer des questions d'explicitation adaptées qui ne mettent pas en difficulté le candidat.

L'avant dernière fiche réalisée dans le cadre de la valorisation d'un domaine forestier d'un EPL, **montre bien que gérer et exploiter de façon durable la ressource bois est un continuum** et que cloisonner activités de sylvicultures d'un côté et d'exploitation de l'autre, n'est pas la meilleure façon pour que le candidat puisse se situer pour exposer les travaux qu'il a réalisés. Et ceci, même si des entreprises sont plus spécialisées sur les travaux d'exploitation, ce sont d'ailleurs les plus nombreuses, et d'autres sur des travaux de sylviculture.

Lorsque le stage principal est plutôt basé sur une seule tâche, les élèves en formation initiale peuvent diversifier le stage avec une ou deux semaines complémentaires.

Les formateurs et les enseignants accompagnent de façon individualisée leurs élèves pour qu'ils réalisent leurs fiches de soutenance. C'est ainsi qu'ils peuvent préparer au mieux leurs élèves et leurs

apprentis à cette soutenance. (Cf Annexe 3)

Mais les formateurs doivent aussi impliquer les maîtres de stage et d'apprentissage dans les nouvelles formes de l'évaluation terminale, d'autant que ces derniers seront eux aussi des examinateurs. Par ailleurs, prendre un stagiaire ou un apprenti c'est aussi s'engager dans sa formation.

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et communications revues/colloques :

Vermersch P., Maurel M. (1997) Pratiques de l'entretien d'explicitation. Paris : ESF, 1997

Clot, Y., D. Faïta, G. Fernandez et L. Scheller, (2001), « Entretiens en autoconfrontation croisée : une méthode en clinique de l'activité », in Clot, Y. (dir.), Clinique de l'activité et pouvoir d'agir, Éducation permanente, numéro 146, Paris, p. 17-25.

Mayen, P. (2003) : « Le couple situation-activité - sa mise en œuvre dans l'analyse du travail en Didactique professionnelle. In : Marcel, J.-F. & Rayou, P. : Recherches contextualisées en éducation. Paris. PUF.

Dejours, C. (2003). L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation. Paris : INRA éditions.

Mayen, P. (2005). L'évaluation des compétences : un pari sur l'avenir. Actes du Séminaire des responsables de formation – CNFEPJJ – « La compétence est-elle mesurable ? », Vaucresson, mai

Champy-Remoussenard Patricia, Les théories de l'activité entre travail et formation, Savoirs, 2005, p 9-50.

Saujat, F., (2005), Conférence « Fonction et usages de l'instruction au sosie en formation initiale », IUFM d'Aix-Marseille.

Tourmen C. (2013, soumis). Note de synthèse sur l'évaluation des compétences. Revue Française de Pédagogie.

Sites et ressources éducatives

DVD : Bazille, J., Caens-Martin, S., Girerd, S., Mayen, P., Mayeux, C & Renaud, G. L'analyse du travail en didactique professionnelle. Educagri.

L'entretien d'explicitation (P. Vermersch) : <https://www.youtube.com/watch?v=6of0WwKx73I>

Groupe de Recherche sur l'explicitation (GREX) : <http://www.grex2.com/>

Armelle Balas-Chanel, « L'Entretien d'explicitation. Accompagner l'apprenant vers la métacognition explicite », Éduquer [En ligne], 1 | 2e trimestre 2002, mis en ligne le 15 octobre 2008 : <http://rechercheseducations.revues.org/159>

SAUJAT, F. Fonctions et usages de l'instruction au sosie en formation initiale. 2005 http://probo.free.fr/textes_amis/instruction_au_sosie_f_saujat.pdf

ANNEXE 2 : DES TECHNIQUES D'EXPLICITATION DE PRATIQUES

❑ **L'instruction au sosie** : dans le cadre d'un entretien, un "sosie" (intervieweur-enseignant) cherche à obtenir le maximum d'instructions pour remplacer un instructeur (l'interviewé et apprenant) dans une situation donnée : « **Donne-moi toutes les instructions possibles pour que je te remplace sans que personne ne s'aperçoive du changement** ».

Quelques éléments de méthode :

- Suivre un déroulement temporel (juste après ça, je fais quoi ?)
- Préférer le comment (qui permet de rentrer dans l'analyse) au pourquoi (qui amène bien souvent le sentiment d'être jugé)
- Si l'apprenant s'interrompt un peu, pour le relancer, reformuler ce que vous comprenez ;
- Ne pas hésiter à demander des détails, rester sur du réel, pas de l'imaginaire

❑ **L'entretien d'explicitation** constitue un ensemble de techniques qui ont pour but la verbalisation de l'action. Il s'agit de favoriser, d'aider, de solliciter la mise en mots de façon descriptive, la manière dont la tâche a été réalisée de manière à **pouvoir évaluer les raisonnements et les savoirs sous-jacents**.

La formulation des questions dans l'entretien d'explicitation :

- Dans la formulation des relances, le recours à la question « pourquoi » est à éviter. Commencer plutôt et préférer le comment ?
- Comment as-tu identifié par quoi il fallait commencer ?
- Qu'as-tu fait ensuite ? Explique-moi les différentes étapes de ton travail ?
- Comment savais-tu que c'était ça qu'il fallait faire ?
- Et quand tu appliques cette règle, qu'est-ce que tu fais ? (car appliquer est un verbe non spécifié).
- Quelle règle en particulier ?
- Par quoi as-tu terminé ? Comment savais-tu que la tâche était terminée ?
- Par quoi as-tu été bloqué (gêné) ? Comment as-tu fais pour t'en sortir ?

❑ **La confrontation à des traces de la tâche réalisée** (photos, vidéo, textes, résultats obtenus)

- Il s'agit de **favoriser une confrontation** :
 - Soit individuellement face à la tâche réalisée
 - Soit en groupes pour croiser les regards
- Il faut également s'intéresser aussi à ce qui n'a pas été fait, à ce qui a été contrarié dans l'activité décrite
- Cette technique permet de révéler :
 - Différentes manières de faire
 - Les points d'appui et les obstacles dans les situations de travail.

1) La préparation des fiches en vue de l'épreuve

(Témoignage Laurent Fourny Mesnières en Bray et Xavier Kasper, CFA de st Laurent)

« L'apprenant sait faire mais a du mal à l'expliquer, il faudra de ce fait rester vigilant et accompagner l'apprenant dans son oral. J'invite les enseignants à rester dans leur rôle : celui-ci n'est pas de rédiger les fiches à la place de l'élève, mais tout simplement de contrôler la compréhension et la conformité aux examens. C'est une pratique que l'on rencontrait dans les anciens rapports de stage, il faut que la trace du travail de l'apprenti reste perceptible. On a très souvent constaté qu'à force de correction par l'enseignant, la fiche ou le rapport n'avait plus l'empreinte de l'apprenant. L'enseignant doit par contre, tout au long du processus de la rédaction des fiches, contrôler que l'élève sera capable de communiquer sur son travail, pour chacune des fiches techniques, connaître les termes techniques employés etc. Le gros point noir des fiches reste effectivement la signature de celles-ci par le maître de stage. Il faudra donc veiller à finaliser les fiches très tôt dans le temps (fin avril semble une bonne période) les élèves en apprentissage ne rencontrant pas trop ce problème par rapport aux élèves n'ayant que 12 semaines de stage réparties sur les deux ans. Lors de l'interrogation en centre d'examen, il est important de mettre le candidat à l'aise et de le mettre en condition professionnelle afin qu'il retrouve rapidement ses repères techniques. Ne pas lui poser de suite des questions pointues mais y aller progressivement. Le but de l'épreuve est de sonder ses connaissances sur les capacités 4 et non pas de décider si on lui donne ou pas l'examen, cela étant décidé par l'ensemble des résultats de l'examen. »

2) La préparation à l'épreuve favorise des pratiques pédagogiques actives, professionnalisantes et individualisées

(Témoignage Christophe Core, Isle sur la Sorgue)

« Nous avons été sur le terrain avec la classe voir un chantier réalisé lors d'un stage précédent par un des élèves. Nous avons pris des notes sur place. En salle, nous avons construit les rubriques du tableau (fiche) ensemble, marqué les mots clés de la prise de note terrain sur le tableau noir et souligné par couleur/rubrique ces mots (pour savoir dans quelle case les utiliser). Par groupe/rubrique, les élèves ont rédigé le texte. Nous avons amendé les premiers jets ensemble. Pour ma part, j'ai veillé à la cohérence de l'ensemble, à la précision du vocabulaire mais en veillant à ne pas retirer la quintessence de leurs réflexions. Il me semble que cette fiche représente une bonne base pour la présentation par le candidat de l'activité réalisée (style un peu télégraphique mais sur un seul verso c'est un peu comme un résumé succinct du chantier) et ouvrir la discussion avec le jury (version des faits qui interpelle et réclame, de fait, un questionnement du jury au candidat d'où la possibilité de travailler l'oral avant l'examen avec les élèves : par exemple, sur la vidange des bois des questions sur le port de charges et l'utilisation du bois ont de fortes chances d'être posées; de même sur l'imprévu comment, dans un cas similaire, éviter une prise de risque ou travailler en toute sécurité/ sérénité...). Cette fiche n'est pas purement forestière/sylvicole mais répond aux mêmes impératifs que la sylviculture classique (objectifs hiérarchisés, multifonctionnalités, jargon du métier). Un bon croquis ou une photo avant/après ou juste après étayerai les dires du candidat et faciliterait l'interrogation des correcteurs.

Il me semble qu'il n'y a pas uniquement la fiche pour élaborer les questions à poser au candidat, par exemple au niveau des questions à propos des feux si l'on est en zone méditerranéenne l'élève doit en savoir un tantinet plus qu'un élève travaillant en Bourgogne ».

Exemple : Restauration de l'emprise du Canal de Carpentras

<p>POURQUOI ?</p> <p>Présentation et contexte du chantier, lieu, client, consignes adaptées...</p>	<p>Chantier : Nettoyement pour une association responsable de l'entretien du canal de 500 m (rive droite) sur une largeur de 4 m avec à certains endroits une forte pente. Le canal était hors eau.</p> <p>Ces travaux ont pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Empêcher aux racines de casser l'ouvrage. - Faciliter l'accès (débroussaillage, engins et personnel) pour consolider la berge avec du béton. - Limiter la chute de débris végétaux dans le canal. - Améliorer l'aspect paysager (gîtes, sentiers ...).
<p>COMMENT ?</p> <p>Successions des tâches, matériels adaptés, personnel...</p>	<p>J'ai coupé les cannes de Provence et je les ai tirées jusqu'aux feux sur la rive opposée en empruntant la passerelle.</p> <p>J'ai abattu des pins d'Alep de 30cm de diamètre et d'une hauteur de 15-20 m, des petits chênes pubescents de taillis sur l'ouvrage. Pendant l'abattage un autre stagiaire interdisait (en plus des panneaux) l'accès sur la berge opposée aux piétons, vélos. Dans le canal ébranchage et débitage des grumes.</p> <p>Nous avons brûlé les rémanents : les 3 feux étaient placés sur le chemin en terre (rive piétonne) et pas en dessous d'arbres.</p> <p>Elagage des tiges restantes avec une perche élagueuse.</p> <p>Vidange des bois : je coupais les tronçons en fonction du poids car le canal avait une profondeur de près de 2 m.</p>
<p>BILAN + et -</p> <p>Analyse critique, gain ou perte de productivité/temps, gestion de l'imprévu, météo...</p>	<p>* Gain de temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de faire des feux (autorisation + absence de vent). - Passerelle située au milieu du chantier et permettant de passer d'une rive à l'autre (la berge du chantier était une forêt et nous ne pouvions faire du feu). <p>* Perte de temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cannes : matériel inadapté tronçonneuse au lieu de sécateur ou débroussailleuse à disques). - Cannes difficiles à manipuler, longues (4m) et souvent à repêcher dans le canal.

* Canal avec 15 cm d'eau, matériel inadapté : chaussures pas complètement étanches au lieu de bottes forestières.

* Motivation : Bonne météo, bonne ambiance mais casse-croûte un peu succinct.

* Imprévu : chêne encroué, j'ai été obligé de couper le chêne du dessous et je me suis exposé à une situation dangereuse.